

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le mardi
29 novembre 2011 à 19h30 à l'Hôtel de ville, situé au 2024 route 148, Pontiac à laquelle
étaient présents :

Edward McCann, maire, Dr. Jean Amyotte, maire suppléant, les conseillers, Inès
Pontiroli et Brian Middlemiss.

ABSENCES MOTIVÉES : conseillers Roger Larose et Lynne Beaton.

Également présent, le directeur général.

La séance débute à 20h10.

11-11-930

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Inès Pontiroli

AJOURNEMENT

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU d'ajourner la session à 20h11.

Adoptée

11-11-931

RÉ-OUVERTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Contribution – repas - employés
3. Clôture – Centre communautaire
4. Déchets
5. Levée de la séance

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

11-11-932

CONTRIBUTION – REPAS – CADEAU - EMPLOYÉS

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité de Pontiac souhaite favoriser les relations entre les différents départements de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil et les employés cadres contribuent personnellement au coût d'un repas et/ou cadeau aux employés;

CONSIDÉRANT QUE les membres de l'organisation municipale assisteront à ce repas;

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la municipalité accorde un budget maximal de 500,00 \$ pour contribuer à un repas où seront conviés les cols blancs, cols bleus et membres du service d'incendie de la municipalité et/ou un cadeau aux employés qui ne peuvent assister, pour raison valable.

Le conseiller Brian Middlemiss vote contre la résolution.

Adoptée sur division

11-11-933

CLÔTURE – CENTRE COMMUNAUTAIRE

Il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE le budget de 700,00 \$ soit accordé pour l'achat et l'installation d'une cloture entre le centre communautaire et la bibliothèque pour y installer les bacs de recyclage et déchets.

Adoptée

11-11-934

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte

Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h20 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Je, Edward McCann, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».